



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22132051



25 OCT. 2022

Greffe

N° d'entreprise : 0403 957 587

Nom

(en entier) : **Le Home Ougrée S.C.R.L., Société de logement de service public agréée sous le n° 6160**(en abrégé) : **Le Home Ougrée**Forme légale : **Société coopérative à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **place Gutenberg, 15 à 4102 OUGREE****Objet de l'acte :**

- A) Nomination d'un nouveau Commissaire SWL
- B) Modification de pouvoirs au sein du Conseil d'Administration
- C) Désignation du Commissaire-Réviseur par l'Assemblée Générale

A) Extrait du P.V. du Conseil d'Administration du 16/12/2021

NOMINATION D'UN NOUVEAU COMMISSAIRE SWL**6.- NOMINATION DU COMMISSAIRE SWL**

Par un mail du 30/11/2021, la S.W.L. nous informait de l'affectation d'un nouveau Commissaire à dater du 1er janvier 2022.

En effet, le Code wallon de l'Habitation durable prévoit, en son article 166 §3, que le Commissaire ne peut exercer sa fonction auprès des mêmes sociétés pour une durée de plus de 5 ans consécutifs.

Par conséquent, la mission qu'exerce le Commissaire actuel, Monsieur Jean-Marc BASTIN, prend fin le 31 décembre 2021. Il sera remplacé par Monsieur Olivier VANDENHOUTE.

Le Directeur-gérant, le Président et les membres du C.A. remercient Monsieur BASTIN pour ces années de bonne collaboration et lui souhaitent une bonne continuation dans sa nouvelle affectation.

B) Extrait du P.V. du Conseil d'Administration du 22/09/2022

MODIFICATION DE POUVOIRS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**6.- PROPOSITION, PAR LE PRESIDENT, DE MODIFICATION DE L'EXECUTIF**

MM. ONKELINX et WEBER quittent la séance pour ce point.

En l'absence du Président et du Vice-Président, la séance est présidée par le membre le plus âgé du Conseil d'Administration, comme stipulé par l'article 23 des statuts de la société, en l'occurrence M. Alain-Frank MERTENS.

Le Directeur-gérant fait part au Conseil d'Administration de la proposition du Président de modifier la composition de l'Exécutif en permutant les fonctions du Président et du Vice-Président. Ainsi, M. Alain ONKELINX, Président en fonction depuis presque 20 ans, deviendrait dès le 1/10/2022, après l'Assemblée Générale Ordinaire du 22/09/2022, Vice-Président, cédant ainsi sa fonction à M. Michel WEBER, actuel Vice-Président.

À l'unanimité, le C.A. approuve la proposition du Président en place et décide donc de nommer, dès le 1/10/2022, M. Michel WEBER, Administrateur, au poste de Président du Conseil d'Administration du Home Ougrée et M. Alain ONKELINX, Administrateur, au poste de Vice-Président.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/11/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

C) Extrait du P.V. de l'Assemblée Générale du 22/09/2022

DESIGNATION DU COMMISSAIRE-REVISEUR PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

7. DÉSIGNATION DU COMMISSAIRE-RÉVISEUR POUR TROIS ANS

Le mandat du Commissaire-Réviseur, le bureau VMD Réviseurs, représenté par M. Olivier DEFLANDRE, Réviseur d'entreprises, arrive à son terme.

Un marché a été lancé le 2/09/2022 par voie électronique adressé aux bureaux suivants :

- BDO - Christophe COLSON, Rue du Peuple 96 à 4630 Soumagne ;
- VMD Réviseurs - Olivier DEFLANDRE, Avenue François Bovesse 100 à 4053 Embourg ;
- PWC - Patrick MORTROUX, Rue Riga 76 à 4684 Haccourt ;
- CD Fiduciaire - Cathy DUCHESNE, rue Joseph Dejardin 14 à 4460 Grâce-Hollogne ;
- DGST & Partners - Michel LECOQ, rue de la Concorde 27 à 4800 Verviers.

2 soumissionnaires ont remis prix :

- VMD Réviseurs - Olivier DEFLANDRE, Avenue François Bovesse 100 à 4053 Embourg.
- DGST & Partners - Michel LECOQ, rue de la Concorde 27 à 4800 Verviers.

Le rapport d'analyse des offres a été présenté et approuvé par le C.A. du 22/09/2022 qui a décidé de proposer à la présente Assemblée Générale Ordinaire d'attribuer le marché de service par procédure négociée sans publication préalable, ayant pour objet la certification des comptes annuels et de la tenue de la comptabilité du Home Ougrée (exercice 2022-2023-2024), au bureau DGST & Partners - Michel LECOQ pour les sommes de 16.800,00 € HTVA (21 %) et 1.250,00 € HTVA pour des prestations complémentaires estimées à 20 heures, soit un montant total de 18.050 € HTVA, compte tenu du fait qu'il remplissait les critères de sélection qualitative, que son offre était conforme et qu'elle était l'offre régulière la plus avantageuse.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale décide de suivre la proposition du Conseil d'Administration telle qu'énoncée ci-avant et donc de désigner le bureau DGST & Partners - Michel LECOQ et de lui passer commande, pour le prix de 18.050,00 € HTVA, pour la certification des comptes annuels et de la tenue de la comptabilité du Home Ougrée pour les exercices 2022 à 2024.

Déposé en même temps :

- Copie de l'extrait conforme du P.V. du C.A. du 16/12/2021
- Copie de l'extrait conforme du P.V. du C.A. du 22/09/2022
- Copie de l'extrait conforme du P.V. de l'A.G. du 22/09/2022
- Copie des cartes d'identité de MM. Alain ONKELINX, Michel WEBER et Olivier VANDENHOUTE